

# DU Antibiothérapie parentérale au domicile

**Domaine :**

Sciences – Technologie – Santé

**UFR/Institut :**

UPEC – UFR de Santé

**Type de diplôme :**

Diplôme d'université

**Niveau(x) de recrutement :**

[ Autre ]

**Durée des études :**

7 mois

**Accessible en :**

Formation continue

**Présentation de la formation**

Cette formation n'ouvrira pas en 2023-2024.

**LES OBJECTIFS :**

- Connaître les pathologies justifiant d'une antibiothérapie à domicile
- Connaître les différents dispositifs d'abord veineux et dispositif d'administration des antibiotiques
- Maitriser la prévention des infections associées aux soins ambulatoires
- Surveiller une antibiothérapie intraveineuse au domicile
- Connaître les principes de stabilité des antibiotiques en solution
- Connaître et savoir identifier les complications d'une antibiothérapie intraveineuse

**LE PLUS DE LA FORMATION :**

Depuis plusieurs décennies, la conjoncture économique et l'évolution de l'épidémiologie bactérienne ont été responsables d'une augmentation de la prise en charge ambulatoire des patients. Dans ce contexte, les moyens et les structures de soins permettant et favorisant la prise en charge ambulatoire des infections. Ainsi des (services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), services d'hospitalisation à domicile (HAD), réseaux de coordination...) se sont développés. Surtout que du point de vue économique, l'usage de l'antibiothérapie intraveineuse à domicile favorise la réduction du coût hospitalier en diminuant la durée moyenne de séjour (DMS), tout en garantissant le même bénéfice thérapeutique.

La pratique se développe en France et de nombreuses sociétés prestataires de santé à domicile proposent des offres de prestations dédiées à l'antibiothérapie intraveineuse. Les prestataires à domicile mettent à disposition des dispositifs médicaux comme les pompes volumétriques électriques ou les diffuseurs, qui permettent une administration prolongée ou continue des antibiotiques grâce à un dispositif mécanique en élastomère, qui ne nécessite ni gravité, ni source d'électricité. Dans de nombreuses situations, leur utilisation permet l'optimisation des modalités d'administration des antibiotiques temps-dépendant tout en libérant le patient des contraintes hospitalières.

Actuellement le traitement antibiotique parentéral à domicile (TAPD) ou Outpatient Parenteral Antibiotic Therapy (OPAT) ne bénéficie pas de mesures d'encadrement strict puisque sa prescription médicale n'est encadrée ni par un médecin, ni par un pharmacien. Le patient est donc exposé à des risques d'échec thérapeutique (instabilité des principes actifs utilisés dans des conditions non standardisées), d'iatrogénie (défaut de surveillance), de risque écologique bactérien (usage prolongé d'antibiotiques à large spectre). Aucune offre de formation n'est actuellement proposée alors que la demande est croissante.

L'UPEC a toujours été force d'innovation dans le bon usage des antibiotiques. Son territoire de santé comprenant la Seine et Marne qui est un des déserts médicaux les plus importants de France, il est nécessaire d'optimiser l'offre de soins et le développement de

soins à domicile de qualité comme l'antibiothérapie à domicile pour le traitement des endocardites et d'autres infections bactériennes complexes.

## Capacité d'accueil

30 apprenants

## Compétence(s) visée(s)

- Connaître des principales indications justifiant d'une antibiothérapie à domicile (infections ostéoarticulaires, infections endovasculaires et de la mucoviscidose)
- Connaître l'ensemble des dispositifs d'accès vasculaire et dispositif de perfusion et savoir les utiliser
- Savoir prévenir et identifier une complication d'un accès vasculaire
- Savoir prévenir et identifier une complication d'une antibiothérapie
- Connaître les modalités de préparation des solutions d'antibiotiques dans les différents dispositifs de perfusions

## Organisation de la formation

LE PROGRAMME : 91H DE FORMATION EN PRÉSENTIEL ET EN E-LEARNING

Les enseignements sont composés d'un cours magistral, de travaux dirigés en atelier interactifs et d'études de cas de 2 heures.

- Module 1 : Principes d'antibiothérapie
- Module 2 : Infections bactériennes sévères
- Module 3 : Dispositifs d'accès vasculaire
- Module 4 : Dispositif de perfusion
- Module 5 : Infections associées aux soins et hygiène
- Module 6 : Stabilité des antibiotiques
- Module 7 : Surveillance de l'antibiothérapie
- Module 8 : Aspects réglementaires

Lieu des enseignements : Site Melun – Tour Galliéni – 49-51, avenue Thiers 77 000 Melun (face à la gare)

> Formation annulée en raison de la crise sanitaire

## Modalités d'admission en formation continue

LE PUBLIC ET PRÉ-REQUIS :

Pré-requis : Doctorat en médecine, pharmacie, IDE spécialisé (Infirmière diplômé d'Etat)

Public : Infirmier coordinateur d'Hospitalisation à domicile (HAD)  
Infirmier travaillant pour un prestataire de soins à domicile spécialisé dans l'antibiothérapie Médecin coordinateur d'HAD  
Médecin infectiologue et pharmacien responsable de structure d'Out Patient Antimicrobial Therapy (OPAT) Médecin généraliste  
Médecin travaillant pour un prestataire de soins à domicile spécialisé dans l'antibiothérapie.

Tarifs 2022-2023 :

Frais de formation financeur : 1243 € - 243 € de droits d'inscription  
Contacter [dufmc.fc@u-pec.fr](mailto:dufmc.fc@u-pec.fr) pour toute autre situation.

## Candidature

Cette formation n'ouvrira pas en 2023-2024.

Pour toute candidature, vous enverrez, un Curriculum Vitae et une lettre de motivation aux responsables du DU.

## Responsables pédagogiques

Pr Gallien

[sebastien.gallien@aphp.fr](mailto:sebastien.gallien@aphp.fr)

Dr Diamantis

[sylvain.diamantis@ghsif.fr](mailto:sylvain.diamantis@ghsif.fr)

